

ERRANCE DANS LES GARES

La solidarité avec un train d'avance

Lieux de passage par excellence, bon nombre de gares sont pourtant devenues des lieux de fixation et d'hébergement informel pour des centaines de personnes à la rue. Une situation à laquelle la SNCF tente de répondre de manière solidaire, comme à Metz, où la gare est devenue le pivot d'un réseau de veille sociale qui s'étend sur toute l'agglomération.



PAR EMMANUELLE VIGAN

En 1996, Jean-Pierre Weinaug, ancien conducteur de train, achève sa reconversion professionnelle en obtenant son diplôme d'éducateur spécialisé. Son mémoire, il l'a fait sur la présence de personnes errantes à la gare de Metz – à l'époque une soixantaine dormait la nuit dans les salles d'attente ou les wagons stationnés. Son idée : créer un lieu d'accueil et d'orientation. Il n'en fallait pas plus pour convaincre son employeur, la SNCF, engagée depuis le début des années 90 dans la prise en charge de l'errance dans les gares (voir encadré). Le Point d'Accueil Solidarité (PAS) est créé, en partenariat avec le CCAS de Metz.

Jean-Pierre Weinaug est détaché pour s'occuper à temps plein de la nouvelle structure, portée aujourd'hui par l'association Espace Solidarité, la SNCF met un local à sa disposition et un second éducateur est recruté.

LA GARE AU CŒUR D'UN RÉSEAU SOLIDAIRE

Leur mission : la veille sociale d'abord, à travers les maraudes effectuées quatre fois par jour sur les quais, dans les salles d'attente, l'espace de vente et aux abords immédiats de la gare. "Il s'agit pour nous de repérer les personnes présentes, soit pour maintenir un lien, soit pour amorcer un premier contact en les invitant à venir au PAS, où nous leur offrons un café et une écoute", explique

Jean-Pierre Weinaug. Mais au PAS, les deux éducateurs ne font pas qu'accueillir, ils orientent aussi : mise à l'abri, accès aux soins, aux droits... Un travail qui est le fruit des liens créés au fil des contacts quotidiens avec les ressources sociales de toute l'agglomération messine : les services de l'Etat, les CCAS, les assistantes sociales de secteur, le 115, les associations gérant des centres d'hébergement d'urgence et des accueils de jour, les services sanitaires... "Le suivi des sans-abri et la cohérence des différentes interventions ne sont pas possibles sans un important travail de réseau", insiste Jean-Pierre Weinaug. Un enjeu dont tous les acteurs de l'urgence sociale sont bien conscients. Chaque vendredi matin, une quinzaine d'entre eux, dont le PAS, se réunit au CCAS pour échanger sur l'évolution de situations individuelles, travailler sur une stratégie commune, et sur la cohérence des modes d'action, élaborer des solutions nouvelles, comme l'illustre Françoise Leduc, directrice du CCAS de Metz. "Cette instance a permis notamment l'élaboration et la diffusion d'un guide de l'urgence sociale, recensant et localisant les services et associations d'aide à Metz. C'est ici aussi qu'a été conçu un dispositif de halte de nuit, lieu d'accueil nocturne et de repos, plus flexible qu'un centre d'hébergement traditionnel". En outre, "grâce à ce travail de réseau qui crée de la confiance, il y a beaucoup moins de rigidité dans l'accueil du public, car les acteurs savent qu'ils ne sont pas seuls et que des relais seront pris", poursuit-elle.



EN BREF

"PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET SOLIDARITÉ NE SONT PAS CONTRADICTOIRES"

La SNCF, au travers de son pôle sociétal et de son réseau de coordinateurs Citoyenneté et Solidarité en régions, mène de nombreuses actions de prévention et d'éducation, d'insertion par le travail, de lutte contre l'exclusion sociale... en lien avec ses activités économiques. Pour ce qui est de l'errance en gare, au-delà des actions développées en gare de Metz et qui ont été étendues à d'autres gares, la SNCF soutient les tournées de travailleurs sociaux comme celles du Samu social de Paris qui mobilisent huit agents SNCF détachés auprès de cet organisme. Elle finance aussi des lieux d'accueil de jour situés auprès des quatre gares parisiennes et des structures d'hébergement d'urgence à Paris et Avignon. Une action coordonnée qui contribue non seulement à une meilleure prise en charge des publics fragilisés, mais aussi à l'amélioration de la qualité du service rendu aux usagers (diminution des retards de train, par exemple), et des conditions de travail des agents ferroviaires et des entreprises présentes en gare. Une recherche sur la performance financière et extra-financière de ses actions citoyennes et solidaires, a même permis au pôle sociétal de la SNCF d'en démontrer l'intérêt économique : un bénéfice de 5 millions d'euros pour le groupe et de 6,4 millions pour la société !

En savoir plus : www.sncf.com, rubrique Éducation & sociétal

AGENTS DE GARE, COMMERCANTS... TOUS CONCERNÉS

De ce partenariat complètement opératoire, dont Jean-Pierre Weinaug a coutume de dire qu'il est dans son téléphone portable, est né un autre outil de coordination : le tour de gare sociétal. Trois à quatre fois par an, des dirigeants de la SNCF, le chef de gare, les éducateurs du PAS, des médiateurs sociaux, la police ferroviaire et des partenaires publics (CCAS et direction départementale de la cohésion sociale) font ainsi un tour de gare pour observer et aller à la rencontre des professionnels impliqués dans la vie de la gare – professionnels du domaine ferroviaire (agents de gare, agents de sûreté...), des entreprises opérant dans la gare (sociétés de nettoyage, commerçants, concédés...). Objectif : faire vivre un diagnostic partagé, dans le but d'articuler les stratégies de chacun pour apporter des réponses cohérentes, à la fois en termes d'aménagements techniques, d'actions de sûreté mais aussi d'accompagnement social.

Ce souci d'associer tous ceux qui participent à la vie de la gare ne s'arrête pas là. Un déjeuner annuel convie

ainsi l'ensemble des acteurs de la gare, y compris les gérants de boutique, pour réaliser un bilan et échanger des informations. "C'est un travail de sensibilisation que nous menons aussi quotidiennement pendant nos maraudes, en allant à la rencontre des agents de la gare et des commerçants. Et que la SNCF cherche à approfondir en organisant des sessions de formation à la prise en charge de l'errance en gare proposées à tous les agents confrontés à cette problématique, mais aussi aux prestataires de services et aux personnels des filiales", précise Jean-Pierre Weinaug. Objectif : "éviter les conduites de fuite et d'évitement par rapport à l'errance". En somme, un travail de responsabilisation collective qui permet aux deux éducateurs du PAS de s'appuyer sur de nombreux relais pour une action plus efficace et réactive. Chaque année, le PAS accueille plus de 4 000 personnes, en aide concrètement près d'un millier, et aujourd'hui "la gare de Metz n'est plus un lieu d'hébergement", conclut l'éducateur militant.

CONTACT

Espace Solidarité : 03 87 38 87 41

FONDS NATIONAL

DE FINANCEMENT : 50/50...

Le Fonds national de financement de la protection de l'enfance lance un appel à projets 2011-2013 doté de 6 millions d'euros. Axes prioritaires : la protection des enfants vivant dans la précarité, l'accompagnement des familles, la prise en charge des publics spécifiques. Plafonné à 50 000 euros par projet et par an, l'apport du fonds ne peut dépasser 50% du financement total du projet. Et c'est là le hic : nombre de conseils généraux ont choisi de ne pas relayer l'information, afin de ne pas être engagés d'emblée à cofinancer les projets retenus.

VERS UN TARIF SOCIAL EN TÉLÉPHONIE MOBILE

Le 7 mars, neuf opérateurs de téléphonie mobile signaient une convention dans laquelle ils s'engagent à proposer, dans les six mois à venir, une offre pour la téléphonie mobile labellisée "Tarif social mobile" par l'État. "Une première étape" selon le gouvernement qui prévoit une réunion en juin pour la mise en place d'un tarif social pour l'accès Internet haut débit.

CONDUISES ALIMENTAIRES À RISQUES : APPEL À PROJETS

La Fondation de France lance un appel à projets intitulé "Soigner les conduites anorexiques et boulimiques" pour soutenir des projets renforçant la coordination et la continuité des soins, l'accompagnement des familles et leur implication dans le parcours de soin. Avec un intérêt tout particulier pour l'accompagnement post-hospitalier des jeunes malades et le suivi de jeunes femmes enceintes. Limite de dépôt des dossiers : le 10 mai.

LA PRÉVENTION SELON ENFANCE ET PARTAGE

L'association Enfance et Partage qui s'est fixée pour mission de sensibiliser et informer sur le thème de la maltraitance et des droits de l'enfant, a mené en 2010, avec ses 80 bénévoles, des actions de prévention auprès de 10 000 élèves de la maternelle au lycée et de 1 000 enseignants, gendarmes, infirmières scolaires, éducateurs, étudiants en médecine... Et pour répondre aux besoins des enseignants d'outils pédagogiques sur ces questions, elle a créé un jeu de l'oie pour les 8-11 ans qui sera disponible dès la rentrée 2011.